Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le



ID: 031-213100662-20230517-AX1DL2023\_20-BF

			ID: 031-213100002-20200317-AX1DE2023							
	Annexes 9A à 9D : Cadre normalisé d	e présentation de l'annexe ".	Activité réa	lisée" prévue à l'article R. 314-23	2 du coa	le de l'ad	tion soc	iale et des fa	milles	
	Exercice:	2022	]							
<b>9</b>	N° FINESS (entité juridique) :	310791520	]							
	Organisme gestionnaire :	CCAS BESSIERES								
	Adresse :	310, Avenue de la Gare 31660 B	essières							
	Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :	PILLON ALLIA								
<b>@</b>	Date de la dernière autorisation :		01/09/2002							
Téléphone : 05 61 84 59 59  Fax : 05 61 84 59 40										
	Liste des établissements et services relevant du péri	mètre de l'ERRD :	0			•		Effectif du	personnel	
	Nom de l'établissement ou du service	Adresse	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectifs en nombre d'ETP issus du tableau des effectifs joint à l'ERRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N	
9	BUDGET EHPAD LE PASTOUREL	310 avenue de la Gare 31660 Bessières	310786298	EHPAD-AJA	57	57	57	38.86	41.40	
•										
•	+ \ -									

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le



Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N

ID: 031-213100662-20230517-AX1DL2023\_20-BF

## Identification des activités sans numéro FINESS Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD **@** • Effectif du personnel Effectifs en nombi d'ETP issus du Dénomination du CR sans n° FINESS N° FINESS ET de rattachement Identifiant (\*) Adresse Catégorie ableau des effectifs joint à l'ERRD N-1

+ \

(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).
Nous vous invitors à compléter le tableau de l'onglet \*Id\_CR\_SF\* selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité

Raison sociale :	BUDGET EHPAD LE PASTOUREL
FINESS ET:	310786298

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
57	0	0	0	0

	Au 30 juin	Au 30 juin
	2021	2022
Nombre de points GIR	48 640	46 660
Nombre de personnes girées	57	54
Valeur départementale du point GIR	7.51	7.52
GMP	737.54	0.00
PMP	0.00	265.00
GMPS	737.54	0.00

Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 031-213100662-20230517-AX1DL2023\_20-BF

ANNEXE 9A : ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME
CODE

L- Activité relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (dont PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

					•								•	•				
								Nombre de	journées d'act	ivité								
		Groupes iso-ressources	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	Moyenne des 3 derniers exercices	2022 (prévu)	2022 (réel)	Taux d'occupation 2022 (5)	2021 ( En nombre	2022 (réelle) / (réelle) En pourcentage	2022 (p En nombre	
		Résidents classés en GIR 1	14	11	7	-	8	4 707	4 228	2 316	3 750	4 956	3 043	14.63%	727	31.39%	- 1 913	-38.60%
		Résidents classés en GIR 2	18	21	22	-	15	4 962	6 173	7 532	6 222	7 081	6 038	29.02%	- 1 494	-19.84%	- 1 043	-14.73%
		Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	32	32	29	-	23	9 669	10 401	9 848	9 973	12 037	9 081	43.65%	- 767	-7.79%	- 2 956	-24.56%
2	Décompte de 'activité "réelle"	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	4	2	4	-	3	741	797	1 053	864	2 124	1 821					
	correspondant,	Résidents classés en GIR 3	13	16	20	-	14	3 271	3 665	6 582	4 506	5 310	5 633	27.08%	- 949	-14.42%	323	6.08%
	pour la partie	Résidents classés en GIR 4	11	9	8	-	12	6 499	5 147	2 614	4 753	2 833	3 945	18.96%	1 331	50.92%	1 112	39.25%
	"Nombre de	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	24	25	28	-	26	9 770	8 812	9 196	9 259	8 143	9 578	46.04%	382	4.15%	1 435	17.62%
	journées	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	6	5	7	-	8	2 859	3218	2 857	2 978	2 124	2 170					
	d'activité", au	Résidents classés en GIR 5	1				2	218	-		73	-	19	0.09%	19		19	
	nombre de	Résidents classés en GIR 6	-	-	-	-	-	365	-	-	122	-	-	0.00%	-		-	
	journées de	Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	1	-	-	-	2	583	-	-	194	-	19	0.09%	19		19	
	présence effective des résidents)	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	19					
	residents)	Sous-total résidents de plus de 60 ans	57	57	57	-	51	20 022	19 213	19 044	19 426	20 180	18 678	89.78%	- 366	-1.92%	- 1502	-7.44%
		Résidents de moins de 60 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-			
		Total des places occupées/Total des journées de présence réelle	57	57	57	-	51	20 022	19 213	19 044	19 426	20 180	18 678	89.78%	- 366	-1.92%	- 1 502	-7.44%
3	Décompte des absences de	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)						16	-	34	17	-	1					
	moins de 72 heures pour	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						306	14	16	112	_	11					
	convenance	Sous-total des absences de moins de 72 heures						322	14	50	129	-	12					
	personnelle ou	Rappel du nombre de journées de présence réelle						20 022	19 213	19 044	19 426	20 180	18 678					
L	hospitalisation	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures						20 344	19 227	19 094	19 555	20 180	18 690	89.83%	- 404	-2.12%	- 1490	-7.38%
1	. (Suite) - Activi	té prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des l	EHPAD (et PUV	bénéficiant d'une	e tarification terr	naire)												

			Nombr	re de places oc	cupées						Nombre de	journées d'act	ivité				
		2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	Moyenne des 3 derniers	2022 (prévu)	2022 (réel)	Taux d'occupation	Ecart Activité 2021 (		Ecart Activité 2022 (p	2022 (réelle) / prévue)
										exercices			2022 (5)	En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage
Décompte des	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)						-	15	-	_	-	-					
absences de 72	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						-	202	265	-	1	145					
pour	Sous-total des absences de 72 heures et plus						-	217	265	-		145					
convenance	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						20 022	19 213	19 044	19 426	20 180	18 678					
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						322	14	50	129		12					
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures						20 344	19 444	19 359	19 716	20 180	18 835	90.53%	- 524	-2.71%	- 1345	-6.67%

		No	mbre de places	(3)		Rappe	el de l'activité th	éorique (en no	mbre de journée	es) (4)
	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)
Rappel du nombre de places financées	57	57	57	57	57	20 805	20 805	20 805	20 805	20 805
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	365	365	365					

<sup>(1):</sup> Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le



ID: 031-213100662-20230517-AX1DL2023\_20-BF

(3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).

- (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
- (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

## II.- Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

				Nombre de journées d'activité													
			Nombi	re de places oc	cupees						Nombre de	journees d'act					
	Groupes iso-ressources	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	Moyenne des 3 derniers	2022 (prévu)	2022 (réel)	Taux d'occupation	2021 (	réelle)	Ecart Activité 2022 (p	prévue)
		20.0	2020	2021	ZOZZ (piova)	2022 (1001)	2010	2020	2021	exercices	Zozz (prova)	2022 (1001)	2022 (5)	En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage
	Résidents classés en GIR 1	-	-		-	-		-	•	-	-		0.00%	-		-	
	Résidents classés en GIR 2	-	-	-	-			-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	-	-	-	-			-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Décompte de l'activité "réelle"	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	-			-					-							
(correspondant,	Résidents classés en GIR 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
pour la partie	Résidents classés en GIR 4	-	-		-	-	-	-		-	-	-	0.00%	-		-	
"Nombre de	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
journées	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement			_						_							
d'activité", au	Résidents classés en GIR 5				_	-	-	-	-			-	0.00%				-
nombre de	Résidents classes en GIR 5 Résidents classés en GIR 6	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	0.00%	-		-	
journées de	Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6		-				-	-			-		0.00%	-		-	
présence	Dont résidents hors département d'implantation de		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	-
effective des résidents)	l'établissement	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-					
residents)	Sous-total résidents de plus de 60 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	0.00%	-		-	
	Résidents de moins de 60 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	i
	Total des places occupées/Total des journées de présence réelle	_			-	_				_			0.00%	_			
Décompte des	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)																
Décompte des absences de moins de 72	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						_	_		_							
heures pour	Sous-total des absences de moins de 72 heures						-	-	-	-	-	-					
convenance	Rappel du nombre de journées de présence réelle Total du nombre de journées de présence réelle et des						-	-	-	-	-						
personnelle ou																	
hospitalisation	absences de moins de 72 heures						-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
II.(suite) - Activi	té relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activ	vité rattachée à ι	ın EHPAD)	•	•		•			•			TO N < 5% (aty	pie)			
	Nombre de places occupées								Nombre de journées d'activité								

II.(suite) - Activi	<u>é relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou acti</u>								TO N < 5% (aty	/pie)							
			Nomb	re de places o	cupées						Nombre de	journées d'act	ivité				
		2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	Moyenne des 3 derniers	2022 (prévu)	2022 (réel)	Taux d'occupation	2021 (		Ecart Activité 2 2022 (p	
										exercices			2022 (5)	En nombre	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage
	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)						-	-	-	-	-						
absences de 72	(absences de 72 heures et plus) (2) Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2) Sous-total des absences de 72 heures et plus						1	1	_	-	1						
pour	Sous-total des absences de 72 heures et plus						-	-		-	-						
convenance	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						-	-	-	-	-						
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures Total du nombre de journées de présence réelle et des						-	-	-	-	-	-					
nospitalisation	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures						-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	

1											
			No	ombre de places	s (3)		Rappe	el de l'activité ti	héorique (en no	mbre de journé	es) (4)
	<u> </u>	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)
	Rappel du nombre de places financées	-	-	-	-	-	-		-	-	-
	Rannel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	0	0		0	0					

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
- (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
- (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
- (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
- (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le



ID: 031-213100662-20230517-AX1DL2023\_20-BF

## III.- Activité relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Nombre de bénéficiaires Nombre de iournées d'activité																
		Nom	bre de bénéfici	aires						Nombre de	journées d'act	tivité				
Groupes iso-ressources	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	Moyenne des 3 derniers	2022 (prévu)	2022 (réel)	d'occupation	Ecart Activité 2 2021 (i		Ecart Activité 2 2022 (p	
									exercices			2022 (8)	En nombre	En pourcentage	En nombre de journées	En nourcentage
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-	pourcontago	-	pourcorrago
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement	-	-		-		-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement	-	-		-		-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3	-	-		-		-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)						-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de																
72 heures (A)+(B)						-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)						-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)						-	-	-	-	-	-	0.00%	-		-	
		•		•			•	•	•			TO N < 5% (aty	pie)			

		N	lombre de plac	es		Rappe	el de l'activité ti	néorique (en no	mbre de journé	es) (4)
	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)	2019	2020	2021	2022 (prévu)	2022 (réel)
Rappel du nombre de places financées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	0	0	0	0	0					

(6): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(7): Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.